

PROJET PEDAGOGIQUE 2023-2024



PERISCOLAIRE



3 RUE DE L'EGLISE DE SAINTE CROIX
SAINTE CROIX HAGUE
50440 LA HAGUE
02.33.10.21.21
HAGUEVACANCESLOISIRS@GMAIL.COM

SOMMAIRE :

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

1

LES ENFANTS

1

LES SITES

1

ACQUEVILLE

2

- **LES LOCAUX**
- **LE TEMPS DU MIDI**
- **LE PERISCOLAIRE DU SOIR**

VASTEVILLE

3-4-5

- **LES LOCAUX**
- **LE PERISCOLAIRE DU MATIN**
- **LE TEMPS DU MIDI**
- **LE PERISCOLAIRE DU SOIR**
- **LE MERCREDI**

BIVILLE

6-7-8

- **LES LOCAUX**
- **LE PERISCOLAIRE DU MATIN**
- **LE PERISCOLAIRE DU SOIR**
- **LE MERCREDI**

SAINTE-CROIX-HAGUE

9-10-11

- **LES LOCAUX**
- **LE PERISCOLAIRE DU MATIN**
- **LE TEMPS DU MIDI**
- **LE PERISCOLAIRE DU SOIR**
- **LE MERCREDI**
- **TEENCLUB**

L'EQUIPE D'ANIMATION

12-13-14-15-16-17

- **LES RÔLES DE CHACUN**
- **LE CADRE**
- **L'EQUIPE**

LES OBJETCTIFS PEDAGOGIQUES

18-19-20-21-22

LES ACTIVITES

22

LES NUMEROS UTILES

23

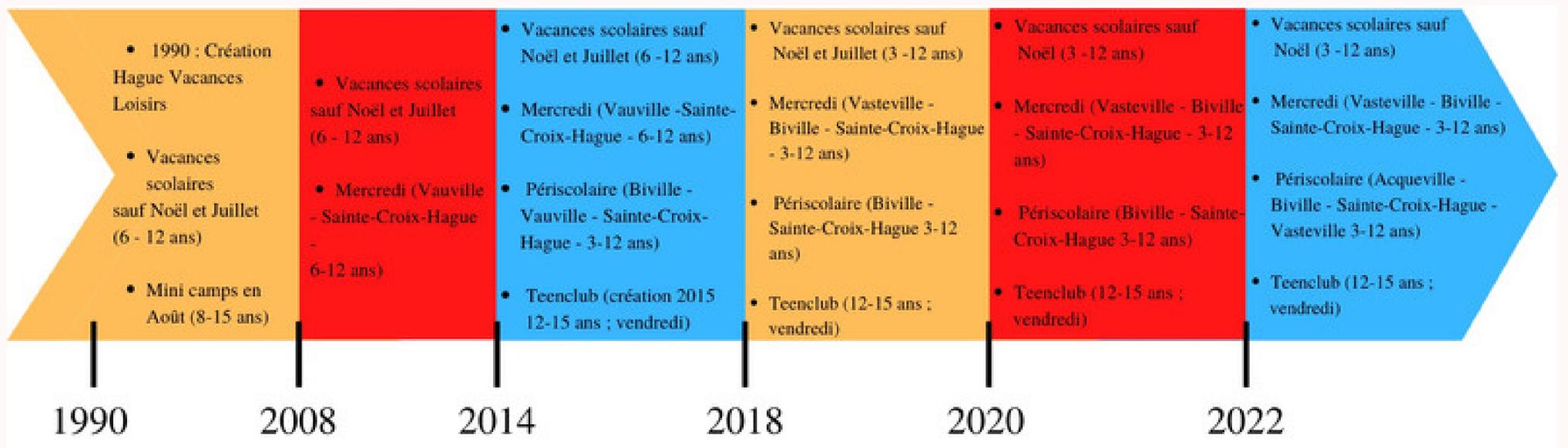
PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Hague Vacances Loisirs

Association Loi 1901



L'association est gérée par des bénévoles et emploie des animateurs.



LES ENFANTS



Principalement des communes de la Hague



Enfants scolarisés
3 à 15 ans



LES SITES



Biville



Sainte-Croix-Hague



Acqueville



Vasteville

ACQUEVILLE

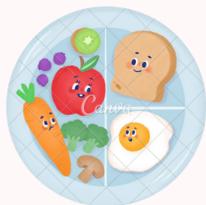
LES LOCAUX



LE TEMPS DU MIDI



12H



12H-13H45



Activités proposés
en dehors du repas



13H45

PERISCOLAIRE DU SOIR



16H15



16H15-18H30

VASTEVILLE

LES LOCAUX



Une salle
3-5 ans



Une salle
6-12 ans



Un dortoir



Un plateau
sportif



Adaptés aux
enfants



Une cour de
récréation



Locaux adaptés
aux enfants en
situation de
handicap

VASTEVILLE

LE PERISCOLAIRE DU MATIN



7H15-9H



Départ à 7H40 et 7H50
(enfant école Acqueville)



9H

LE TEMPS DU MIDI



12H



12H-13H45



Activités proposés
en dehors du repas



13H45

LE PERISCOLAIRE DU SOIR



16H45



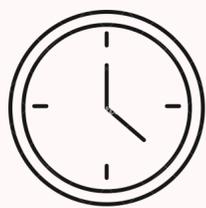
16H45
(enfant école d'Acqueville)



16h45-18H30

VASTEVILLE

LE MERCREDI



7H15-18H30



DE 7H15 A 8H30
DE 17H30 A 18H30



JUSQU' A 10H



A partir 16h30



7H15-12H



7H15-13H30/14H



12H-18H30



13H30/14H-18H30



Les enfants de Vasteville-Acqueville peuvent être déposés sur le site de Vasteville. Une navette viendra les chercher à 9H15 et les emmèneront sur le centre de Biville. Il n'y aura pas de navette le soir.



Une activité sportive sera proposée chaque mercredi matin entre 10H et 12H.



Les repas sont commandés par HVL et seront facturés par La Hague. Les goûters sont fournis et facturés par HVL.

Si l'enfant a un PAI, il faut prévenir HVL ainsi que la cuisine centrale.

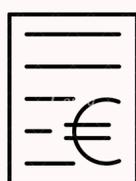


Une activité manuelle sera proposée chaque mercredi après-midi entre 14H et 16H.



En dehors des créneaux d'accueils, le centre est fermé à clef pour la sécurité des enfants et l'organisation des activités. Un horaire non respecté pourrait perturber l'activité des autres enfants.

Les personnes pouvant récupérer les enfants doivent être impérativement inscrites sur la fiche de renseignements.



Pour les tarifs voir le règlement intérieur de l'association ainsi que le tableau d'inscription. Les factures seront faites à chaque fin de période. Toute absence non signalée avant le lundi 10h00 précédant le jour d'accueil sera facturée dans son intégralité, hors cause maladie sur présentation d'un certificat médical.

BIVILLE

LES LOCAUX



Une salle
3-5 ans



Une salle
6-12 ans



Un dortoir



Une salle
"alimentaire"



Adaptés aux
enfants avec
une douche



Une cour de
récréation



Locaux adaptés
aux enfants en
situation de
handicap



Un parc
communal

BIVILLE

LE PERISCOLAIRE DU MATIN

Ecole

Acqueville



7H15-8H



8H



8H30

Sainte-Croix-
Hague



7H15-8H



8H



8H30

Vasteville



7H15-8H40



8H40



9H

LE PERISCOLAIRE DU SOIR

Acqueville



16H15



16H45



16H45-18H30

Sainte-Croix-
Hague



16H30



16H45



16H45-18H30

Vasteville



16H45



17H



17H-18H30

BIVILLE

LE MERCREDI



7H15-18H30



DE 7H15 A 8H30
DE 17H30 A 18H30



JUSQU' A 10H



A partir 16h30



7H15-12H



7H15-13H30/14H



12H-18H30



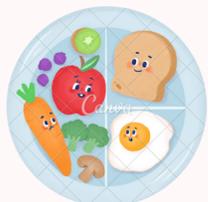
13H30/14H-18H30



Les enfants de Vasteville-Acqueville peuvent être déposés sur le site de Vasteville. Une navette viendra les chercher à 9H15 et les emmèneront sur le centre de Biville. Il n'y aura pas de navette le soir.



Une activité sportive sera proposée chaque mercredi matin entre 10H et 12H.



Les repas sont commandés par HVL et seront facturés par La Hague. Les goûters sont fournis et facturés par HVL.

Si l'enfant a un PAI, il faut prévenir HVL ainsi que la cuisine centrale.

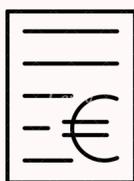


Une activité manuelle sera proposée chaque mercredi après-midi entre 14H et 16H.



En dehors des créneaux d'accueils, le centre est fermé à clef pour la sécurité des enfants et l'organisation des activités. Un horaire non respecté pourrait perturber l'activité des autres enfants.

Les personnes pouvant récupérer les enfants doivent être impérativement inscrites sur la fiche de renseignements.



Pour les tarifs voir le règlement intérieur de l'association ainsi que le tableau d'inscription. Les factures seront faites à chaque fin de période. Toute absence non signalée avant le lundi 10h00 précédant le jour d'accueil sera facturée dans son intégralité, hors cause maladie sur présentation d'un certificat médical.

SAINTE-CROIX-HAGUE

LES LOCAUX



Une pièce
3-5 ans



Une pièce
6-12 ans



Un dortoir



Une salle de
motricité



Adaptés aux
enfants avec
une douche



Deux cours
de récréation



Locaux adaptés
aux enfants en
situation de
9 handicap



Un plateau
sportif

SAINTE-CROIX-HAGUE

LE PERISCOLAIRE DU MATIN



7H15-8H20



Arrivée à 8H10
(enfant de Biville)



8H30

LE TEMPS DU MIDI



12H



12H-14H



Activités proposés
en dehors du repas



14H

LE PERISCOLAIRE DU SOIR



16H30



16H30
(enfant de Biville)



16h30-18H30

TEENCLUB



12-15 ans



Tous les
vendredis
soirs de
19h à 21H



Salle à
côté du
bureau HVL



Repas et
activité
ensemble

SAINTE-CROIX-HAGUE

LE MERCREDI



7H15-18H30



DE 7H15 A 8H30
DE 17H30 A 18H30



JUSQU' A 10H



A partir 16h30



7H15-12H



7H15-13H30/14H



12H-18H30



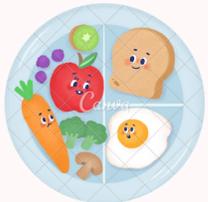
13H30/14H-18H30



Nous étudions la mise en place d'une navette Vasteville/ Ste Croix pour le matin, mais sans certitude d'aboutissement.



Une activité sportive sera proposée chaque mercredi matin entre 10H et 12H.



Les repas sont commandés par HVL et seront facturés par La Hague. Les goûters sont fournis et facturés par HVL.

Si l'enfant a un PAI, il faut prévenir HVL ainsi que la cuisine centrale.

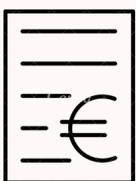


Une activité manuelle sera proposée chaque mercredi après-midi entre 14H et 16H.



En dehors des créneaux d'accueils, le centre est fermé à clef pour la sécurité des enfants et l'organisation des activités. Un horaire non respecté pourrait perturber l'activité des autres enfants.

Les personnes pouvant récupérer les enfants doivent être impérativement inscrites sur la fiche de renseignements.



Pour les tarifs voir le règlement intérieur de l'association ainsi que le tableau d'inscription. Les factures seront faites à chaque fin de période. Toute absence non signalée avant le lundi 10h00 précédant le jour d'accueil sera facturée dans son intégralité, hors cause maladie sur présentation d'un certificat médical.

L'EQUIPE D'ANIMATION

LE ROLE DE CHACUN

LA DIRECTRICE

- Participer au réunion de travail avec les partenaires.
- Concevoir des supports de communication et d'information à destination des familles.
- Animer la réunion d'adjoint le jeudi.
- Gérer la gestion en amont des remplacements.



LA DIRECTRICE ET LES ADJOINTS

- Concevoir et mettre en œuvre le projet pédagogique.
- Préparer et animer les réunion de prépa (midi, mercredis et teen-club) sur les sites.
- Gérer des commandes (fournitures, repas et goûters).
- Accompagner les équipes d'animation dans les projets.
- Être présente sur le terrain pour avoir un contact direct avec les parents, les animateurs et les enfants.
- Assurer la cohésion des équipes.
- Remplacer des animateurs en cas de besoin.
- Gérer le budget.
- Assurer les tâches administratives.



LES ATSEM

- Assurer le bon déroulement de la sieste des petits (du coucher au lever).
- Animer le temps du midi pour certains site.



LES ANIMATEURS

L'animateur a un rôle éducatif, il doit avoir une démarche cohérente dans sa façon d'être et de faire. Il doit savoir monter un projet d'animation en lien avec le projet pédagogique.

Avec ses collègues :

- Il doit respecter ses heures de travail.
- Il doit prévenir ses responsables en cas d'absence et apporter un justificatif.
- Il doit s'informer et se former.
- Il est responsable des actions qu'il mène.
- Il respecte ses collègues.
- Il sait travailler en équipe, s'exprimer et écouter l'autre.
- Il assure la préparation de ses activités grâce au temps alloué par jour.
- Il sait se remettre en question et avoir un positionnement sur son action.
- Il respecte le travail de l'autre.
- Il doit savoir prendre des initiatives dans son travail.
- Il doit respecter le matériel qui lui est confié.

Après des enfants :

- Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- Il respecte les enfants en tant qu'individus à part entière.
- Il est force de proposition et sait s'adapter à la situation.
- Il doit permettre à l'enfant de s'éveiller au travers de différents supports d'animation.
- Il doit préparer des activités pour les midis et les mercredis.
- Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- Il sait adapter les activités à l'âge des enfants.
- Il fait part à la directrice des problèmes survenus au cours de la journée.

LES REGLES

L'équipe de direction et l'équipe d'animation sont garants du respect des règles établies au sein du centre.

Le cadre fixé doit permettre :

Aux enfants

- de se sentir en sécurité,
- de comprendre les limites posées et apprendre à les respecter,
- de discuter avec l'adulte sur le respect ou non respect des règles.

A l'équipe

- de travailler de manière cohérente par rapport au projet,
- d'adopter un discours commun face aux comportements rencontrés,
- d'affirmer notre rôle d'adulte référent, garant de la sécurité et de la loi.

La marche à suivre en cas de non respect des règles :

- Chercher à savoir ou comprendre ce qui s'est passé.
- Discuter calmement avec le ou les enfants concernés un peu à l'écart du reste du groupe (la discussion avec un enfant n'est pas un débat public).
- Mesurer la gravité de l'acte pour chercher une solution de réparation ou une sanction adaptée (la discussion avec un enfant est déjà un acte important de réparation).
- Déléguer au collègue la prise en charge de l'enfant si on ne se sent pas capable de la faire, ou si on n'a plus la patience.
- Dans certaines conditions critiques, dangereuses ou abusives, 3 avertissements peuvent être donnés à l'enfant. Les parents sont prévenus à chaque fois, au 3ème avertissement l'enfant est exclu des temps HVL pendant 1 semaine. Les avertissements se cumulent sur 1 cycle, avec remise à zéro au suivant.

Ne pas faire ou dire :

- Crier fort, puis de plus en plus fort (cela ne sert à rien et vous risquez de vous fatiguer avant les enfants).
- Ne dites pas : fais ce que je dis, mais pas ce que je fais (vous devez vous-même respecter les règles).
- Ne donnez pas une sanction disproportionnée par rapport à l'acte.

LES REGLES

-Ne pas annoncer une sanction à l'enfant qui ne sera pas tenue (mieux vaut ne rien dire du tout).

-Ne pas brimer, dévaloriser, insulter ou humilier l'enfant.

Il est normal que les enfants se confrontent aux règles et au cadre posé. Ils vont tester notre capacité à être crédible. La cohérence de l'équipe est essentielle pour que l'enfant trouve des repères fixes et sécurisants qui lui permettront de trouver sa place et de se sentir bien.

Le cadre définit un espace de sécurité et de liberté pour tous.

ABSENCE DU PERSONNEL

Pour toute absence prévue, le personnel devra faire une demande écrite au préalable 2 semaines avant minimum.

Tout personnel absent sera remplacé pour assurer le taux d'encadrement minimum.

Pour une absence de dernière minute les directrices adjointes ou la directrice assureront le remplacement.

Un animateur peut remplacer un collègue sur un autre site.

LES SOINS



Chaque enfant a sa fiche sanitaire rempli par son responsable légal lors de l'inscription. Si l'enfant a un PAI il doit être également transmis auprès de la directrice.



Lors de petites blessures, l'équipe dispose des trousse pharmacie ainsi que les fiches sanitaires des enfants dans les locaux et en extérieur afin de pouvoir faire les premiers soins aux enfants. Les soins sont écrit dans des cahiers d'infirmierie.



Si l'enfant ne va pas bien (malaise, fièvre, piqure..) ou que la blessure est importante, les parents seront immédiatement appelés par l'équipe ainsi que les secours seront prévenus afin d'avoir un avis médical. S'il y a une intervention des pompiers, les parents devront être présent et la fiche sanitaire de l'enfant sera transmis au secours.



Si les enfants ne se sentent pas bien, nous avons des thermomètres à disposition ainsi que des lits pour qu'ils puissent se reposer en attendant l'arrivée des parents.

Les enfants ne pourront pas être accueilli s'ils ont de la fièvre.

L'EQUIPE

ACQUEVILLE

TEMPS	EQUIPE DIRECTION	EQUIPE D'ANIMATION
MIDI	Directrice : Manon Directrice adjointe : Sandrine	Florence (référente), Karine, Ophélie, Titouan
SOIR		Lorie (référente), Ophélie

BIVILLE

TEMPS	EQUIPE DIRECTION	EQUIPE D'ANIMATION
MATIN	Directrice : Manon Directrice adjointe : Véronique	Bernadette (référente), Titouan
SOIR		Bernadette (référente), Denise
MERCREDI		Amandine, Bernadette (référente), Denise, Ophélie

VASTEVILLE

TEMPS	EQUIPE DIRECTION	EQUIPE D'ANIMATION
MATIN	Directrice : Manon Directrice adjointe : Annie	Amandine (référente), Ophélie, Sophie
MIDI		Amandine, Ingrid (référente), Sophie
SOIR		Ingrid, Sophie, Titouan (référent)
MERCREDI		Christine, Ingrid (référente), Sophie, Titouan

L'EQUIPE

SAINTE-CROIX-HAGUE

TEMPS	EQUIPE DIRECTION	EQUIPE D'ANIMATION
MATIN	Directrice : Manon	Axel, Emilie, Jennifer, Johannita (référente), Lorie
MIDI		Axel, Denise, Emilie, Jennifer, Johannita (référente), Lorie
SOIR		Axel, Emilie, Jennifer (référente)
AIDE AUX DEVOIRS		Jennifer
MERCREDI		Axel, Emilie, Jennifer (référente), Johannita, Lorie
TEENCLUB		Axel (référent), Ophélie

LE BUREAU



Céline
La secrétaire



Mathias LEGUERRIER - Le président
Nadia DOMONT - La trésorière



FAVORISER LA CREATIVITE



Développer l'imaginaire :

- En leur proposant des activités artistiques avec des outils d'animation variés sur le temps du midi et les mercredis.
- En proposant des temps libres.
- En favorisant l'accès aux livres, aux grands jeux.

L'enfant s'inventera des histoires grâce aux jeux de construction, d'imitation, dessins, livres...

Favoriser l'épanouissement :

- En mettant la notion de plaisir au centre des activités.
- En assurant la sécurité physique et affective.
- En proposant des temps d'autonomie.

L'enfant sera épanoui, et évoluera en toute sécurité.

Permettre l'appropriation :

- En proposant des ateliers avec du matériel et des supports, et les laisser découvrir.

L'enfant fera des découvertes par lui-même.



EXPERIMENTER LE COLLECTIF



Permettre à chaque enfant de trouver sa place dans le groupe :

- En valorisant les compétences de chacun (affichage des travaux faits,...).
- En proposant des outils d'expression : journal, temps de bilan, débats,...
- En accordant une attention particulière à la discrimination et aux rapports de domination.
- En intégrant des nouveaux arrivants au groupe : présentation au groupe, jeux de connaissance, implication dans l'activité.

L'enfant sera à l'aise dans le groupe, sera participatif.

Favoriser la cohésion du groupe :

- En favorisant la notion d'entraide et de soutien : aide des grands avec les petits.
- En favorisant les jeux de coopération.
- En favorisant la mixité filles/garçons dans le groupe et les activités.
- En luttant contre les préjugés et les discriminations.
- En participant à des ateliers où la production ne sera pas individuelle, mais restera au centre pour l'intérêt de tous.

L'enfant sera respectueux envers les autres (enfants et les adultes) et sera bienveillant.

S'écouter et prendre des décisions collectivement :

- En faisant participer les enfants à la vie collective.
- En élaborant avec les enfants des règles de vie, en fonction d'éléments négociables (respect de l'environnement, des locaux, de l'autre) et d'éléments non négociables.
- En mettant des moyens de communication à disposition (anonymes où les enfants pourront s'exprimer librement), pour favoriser les échanges entre les enfants.
- En participant à des ateliers où la production ne sera pas individuelle, mais restera au centre pour l'intérêt de tous

L'enfant respectera les règles de vie, il ne sera pas individualiste.



FAVORISER L'AUTONOMIE



Donner la parole à l'enfant :

- En imaginant des outils de recueil des propositions : boîte à idées, conseil d'enfant.
- En proposant des espaces de discussions, après avoir lu une histoire, les enfants pourront s'exprimer sur leur ressenti, ...
- En laissant l'enfant proposer un jeu et expliquer les règles.
- Faire un bilan de l'animation avec les enfants après chaque animation.

L'enfant participera à ces temps de dialogue.

Faire par soi-même :

- En impliquant les enfants dans le rangement du matériel et dans les tâches de la vie collective (préparation, goûter...).
- En partageant des savoir-faire technique et les laisser se les approprier, grâce aux activités manuelles proposées.

L'enfant sera capable de prendre des initiatives, et/ou de faire seul.

Respect du rythme de l'enfant :

- En adaptant les temps d'activité à l'âge et aux envies de l'enfant
- En laissant des temps où le choix est possible: faire un atelier ou non, possibilité d'arrêter l'activité à tout moment, libre accès à des activités non dirigées (lecture, construction, dessin...)

L'enfant sera serein, joyeux, épanoui.



SENSIBILISER A L'ECOCITOYENNETE



Sensibiliser au recyclage des déchets :

- En mettant en place des poubelles de tri.
- En proposant des ateliers de fabrication avec des objets de récupération.

L'enfant saura faire le tri sélectif, réutiliser des objets pour une seconde vie.

Sensibiliser l'enfant aux problématiques de l'environnement :

- En le sensibilisant sur le gaspillage alimentaire et matériel.
- En le sensibilisant aux problèmes de la pollution de l'air et de l'eau : autour de livres question/réponse et en entamant le débat.

L'enfant saura nommer des conséquences de notre impact sur la terre.

Prendre conscience de son environnement proche :

- En découvrant la faune et la flore dans le périmètre proche de l'accueil.
- Découvrir les acteurs du territoire et développer un partenariat.

L'enfant saura reconnaître et nommer des animaux ou végétaux de son environnement proche, et en prendre soin.

LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES



DEVELOPPER L'ESPRIT CRITIQUE



Permettre l'expression de chacun :

- En mettant en place des outils et des temps où chaque enfant pourra s'exprimer de façon verbale ou non.
- En favorisant l'échange et le débat.

L'enfant prendra la parole, s'exprimera.

Comprendre et analyser :

- En apportant de nouvelles connaissances autour du projet de chaque cycle.
- En offrant des clés de compréhension qui permettent à chacun de se faire sa propre opinion.

L'enfant saura prendre position, donner son avis.

LES ACTIVITES

Des activités sont proposées selon les objectifs du projet pédagogique et du thème par cycle.

Sur le temps du midi, une activité sportive et manuelle sont proposées aux enfants et ils choisissent l'activité qu'ils veulent.

Sur le mercredi, une activité sportive est proposée le matin et une activité manuelle est proposée l'après-midi.

Une réunion fixe de 1H30 est prévue tous les lundis de 14h15 à 15H45 pour préparer les activités du midi. Un programme par cycle est établi par les animateurs.

Une réunion fixe de 1H30 est prévue tous les mardis de 14h15 à 15H45 pour préparer les activités du mercredi. Un programme par cycle est établi par les animateurs.

La préparation des activités se fera sur les sites respectifs.

NUMEROS UTILES



	Directrice Manon LEVALLOIS	07.82.71.88.99
	Adjointe Acqueville Sandrine HELEINE	07.84.17.49.54
	Adjointe Biville Véronique BELHOMME	02.33.10.21.21
	Adjointe Vasteville Annie GAUVAIN	06.50.10.41.52
	Centre de Loisirs de Biville	02.33.10.05.70
	Bureau HVL	02.33.10.21.21
	Président HVL Mathias LEGUERRIER	06.19.01.94.51



	DRAJES*	02.50.71.50.00
	Gendarmerie Beaumont Hague	02.33.01.89.30
	Mairie de La Hague	02.33.01.53.33
	SDJES50* - MARIE Touria	02 50 28 71 46



	Cabinet médical Beaumont Hague	02.33.78.11.59
	Pharmacie Beaumont Hague	02.33.52.77.30
	Hôpital pasteur	02.33.20.70.00
	Centre anti-poison d'Angers	02.41.48.21.21
	PMI Beaumont-Hague	02.33.10.01.50

*DRAJES : Délégations Régionales Académiques à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports

*SDJES : Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports